



Le département de la Corrèze est placé en **VIGILANCE CANICULE** à compter d'aujourd'hui, lundi 19 juin 2017, à partir de 16H00, jusqu'au jeudi 22 juin 2017.

Conseils de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
 - Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
 - Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour.
 - Accompagnez-les dans un endroit frais.
 - Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
 - Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
 - Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
 - Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5 L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée et mangez normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11 h - 21 h).
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.